

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai signalé mes préoccupations et la nécessité d'avoir les assurances que les politiques du gouvernement et du ministère soient bien respectées au niveau de chaque bureau de district. Je viens de dire à son collègue que j'ai obtenu des hauts fonctionnaires de mon ministère les assurances que si des initiatives malheureuses ont été prises, elles ont cessé suite aux directives qui ont été données, et je pense que ces assurances doivent contribuer à maintenir la confiance des contribuables canadiens dans le système du ministère du Revenu national.

[Traduction]

L'ATTITUDE DU MINISTÈRE À L'ÉGARD DES CONTRIBUABLES

M. Chris Speyer (Cambridge): Monsieur le Président, je rappelle au ministre que nous ne sommes pas les seuls que cette question préoccupe. Le député de Kitchener a été fort explicite lorsqu'il a parlé du ministère du Revenu national. Voici ce que le député de Sudbury a déclaré à Calgary la semaine dernière:

Je crois qu'il est grand temps que le gouvernement dise à Revenu Canada de cesser de faire du zèle.

● (1425)

Après ce barrage de questions sur l'attitude, voire la mauvaise conduite du ministère du Revenu, le ministre finira-t-il par admettre, pour se soulager la conscience, que ce ministère ferait bien de changer d'attitude?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai de bonnes nouvelles pour le député. Il a nommé quelques députés de ce côté-ci de la Chambre qui ont également des préoccupations vis-à-vis du ministère du Revenu national. Je dois lui dire que les députés de ce côté-ci de la Chambre, de façon régulière, me font part de façon très polie et constructive des problèmes qu'ils rencontrent vis-à-vis du ministère du Revenu national, et qu'il me fait toujours plaisir de joindre mes efforts à ceux des députés libéraux afin d'assurer que chaque cas particulier concernant des contribuables qui pourraient être lésés ou qui auraient besoin d'aide pour corriger leurs problèmes d'impôt, reçoivent l'aide nécessaire. J'ai toujours un appui actif de la part des députés libéraux pour corriger ces situations.

* * *

[Traduction]

LES CORPORATIONS

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LA CONCURRENCE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, je pose ma question au ministre de la Consommation et des Corporations, qui n'est pas sans savoir que le nombre des rachats d'entreprises, surtout par des étrangers, s'est énormément accru au Canada au cours des deux dernières décennies. Ces deux dernières années, on a même établi des records. Le gouvernement connaît très bien les répercussions des fusions sur

l'économie canadienne et leurs effets néfastes sur les prix et les emplois.

Le ministre voudrait-il maintenant donner à la Chambre l'assurance que la modification à la loi sur les coalitions, qu'on nous promet depuis si longtemps et qui va apparemment nous être enfin présentée, sera assez rigoureuse pour protéger les travailleurs et les consommateurs contre la vague incessante et croissante d'acquisitions qui tuent la concurrence sans rien contribuer à la production et qu'elle ne visera pas qu'à apaiser les grandes entreprises?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Oui, monsieur le Président, je puis donner au député l'assurance que la nouvelle politique de la concurrence, dont j'espère saisir la Chambre d'ici peu, sera dynamique et innovatrice et qu'elle sera de nature à doter le marché canadien d'une politique adaptée à la réalité économique de notre époque. Je compte sur le ferme appui du député.

LES GROUPES D'ENTREPRISES CONSULTÉS PAR LE MINISTRE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, nous savons qu'il y a au moins un groupe qui est heureux des propositions, puisqu'il a vu les documents confidentiels; c'est le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, la Chambre de Commerce du Canada et l'Association des manufacturiers canadiens. Pourquoi le ministre et son prédécesseur ont-ils choisi de ne consulter très sérieusement que ces organisations et ont-ils refusé de donner de la documentation à d'autres groupes touchés ou même de les consulter, notamment les associations de travailleurs et de consommateurs? Pourquoi ne consulter que la grande entreprise, qui semble particulièrement heureuse de ce projet de loi qui sera présenté bientôt?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Les faits qu'expose le député ne sont pas exacts. Les trois organisations dont il parle représentent le milieu des affaires canadien, tant la grande entreprise que la petite. En s'adressant à l'Association des manufacturiers, au Conseil d'entreprises et à la Chambre de Commerce, on rejoint tous les secteurs du monde des affaires. Nous les avons, bien entendu, consulté et, de ce fait, nous avons pu préparer un projet de loi qui, comme je l'ai dit, est dynamique et réaliste. J'ajouterai que nous avons consulté d'autres groupes également, comme l'Association des consommateurs du Canada, et nous envisageons des consultations beaucoup plus vastes au cours des prochaines semaines.

LA CONCENTRATION DE LA PROPRIÉTÉ DES JOURNAUX

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, si le gouvernement a consulté l'Association des consommateurs du Canada, celle-ci ne le savait pas ce matin.

Le rejet des poursuites contre les chaînes Southam et Thompson est un exemple patent des faiblesses de la loi actuelle sur les coalitions. Le collègue du ministre, qui a été limogé du cabinet, avait une proposition, la loi sur les quotidiens canadiens, qui aurait pu constituer un premier pas vers la résolution de ce très grave problème de concentration. Madame le ministre peut-elle assurer à la Chambre que les propositions contenues dans ce projet de loi, ou des propositions plus rigoureuses, figureront dans la nouvelle loi sur la concurrence?